

Rapport d'activité 2022





2022 a marqué la fin de la crise sanitaire liée au COVID. Les activités se sont remises en route pour le plus grand plaisir de tous. Engagement, solidarités et partenariat ont continué de guider les pas de l'Udaf et de l'ensemble de nos associations adhérentes ou partenaires.

Le Département de l'Isère a délégué à l'Udaf, la gestion administrative, financière et comptable du FSL (Fonds de solidarité pour le logement) et ainsi permis le développement d'un nouveau Pôle Ressources composé de six salariés.

L'Observatoire de la Vie Familiale, partenariat entre l'Udaf, le Département et la CAF a produit une nouvelle enquête sur le thème des « Désaccords, mésententes, conflits, parentalité... et vous ? ». Cette enquête a constitué la base de la journée d'échange sur la thématique du conflit dans la parentalité, une journée toujours attendue et appréciée par les professionnels.

Le pôle d'action sociale a poursuivi l'accompagnement des ménages rencontrant des difficultés administratives et budgétaires, la prévention des expulsions, des actions pour favoriser le maintien dans un logement pour les ménages en difficulté.

Les actions de numérique et parentalité se sont elles aussi poursuivies avec succès et seront encore renforcées en 2023, une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs ayant été signée avec l'Unaf. Bien entendu, l'Udaf a poursuivi ses actions d'animation du réseau associatif en proposant des formations, une nouvelle édition du festival Vues de Familles et des émissions de radio que chacun peut écouter via le tout nouveau site internet.

Nous avons plus que jamais l'envie d'étendre et de mettre en valeur ce maillage associatif qui permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager aux côtés d'autres familles pour construire de nouvelles actions et partager des réponses.

Nous avons continué notre travail avec les parlementaires sur des sujets qui touchent les familles comme le handicap et l'inclusion et la question du service public de la petite enfance.

Les bénévoles jouent toujours un rôle important que ce soit en tant que représentants familiaux ou comme administrateurs. Il faut souligner l'installation réussie du conseil d'administration de la CAF et l'élection de nouveaux représentants des usagers dans les établissements de santé mais je n'oublie pas tous les représentants qui font un travail conséquent pour le bien des familles, qu'ils en soient tous remerciés !

En tant que président fraîchement élu, je n'ai pas de réponses toutes faites, je ne souhaite pas de changement fondamental mais plutôt m'inscrire dans la suite des précédents présidents et poursuivre les travaux engagés avec notre conseil d'administration. Je salue d'ailleurs chaleureusement Sarah Montaudon.

Aujourd'hui avec tous les acteurs de l'Udaf, salariés, associations, administrateurs, bénévoles, qui font tous un travail formidable, je souhaite que nous revisitions notre socle commun afin de construire ensemble en 2023 un projet associatif dynamique et explicite.

Dominique Nantas, Président



Chiffres clés 2022

Un réseau de
181 associations
familiales

35
salariés

5000
ménages
accompagnés

352 766
familles
en Isère

4476
heures
de bénévolat

213
représentants
familiaux
présents dans les instances
locales et départementales

2 implantations
Grenoble et Villefontaine
et cinq lieux d'accueil
Pont de Cheruy, Saint Marcellin, Vienne,
La Côte Saint André et Pont de Beauvoisin

Un nouveau site internet et une présence accrue sur les réseaux sociaux

6 000
visites depuis juin 2022
sur www.udaf.fr

L'Udaf de l'Isère a fait partie des Udaf pionnières en mettant en ligne son nouveau site en juin 2022, s'inscrivant ainsi dans l'écosystème proposé par l'Unaf. Elle dispose aujourd'hui d'un site moderne, ergonomique, pensé pour le mobile et basé sur la charte graphique du réseau UDAF - UNAF - URAF. Les contenus et les actualités s'en trouvent valorisés ce qui simplifie les recherches et démarches de nos visiteurs. Ces contenus et actualités sont également relayés sur la page Facebook et LinkedIn, permettant d'aller vers nos publics. La newsletter mensuelle s'inscrit elle aussi dans cette stratégie de communication.



Qui sommes-nous ?

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf de l'Isère, est l'experte des réalités de vie des familles. Elle est le porte-parole officiel des 352 766 familles iséroises auprès des pouvoirs publics. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf Auvergne-Rhône-Alpes. Pluraliste, l'Udaf 38 regroupe 181 associations familiales. Elle porte 6 services et actions en direction des familles et des personnes vulnérables.

➔ Les 6 services en direction des familles

- 🌀 **Soutien à la parentalité** : accompagner les parents et leurs enfants vers un usage responsable du numérique.
- 🌀 **Point Conseil Budget** : des questions d'argent, de banque, de budget ? Trouver des solutions lorsque sa situation financière est difficile.
- 🌀 **Accompagnement social** : des dispositifs d'accompagnement pour les ménages rencontrant des difficultés administratives et budgétaires.
- 🌀 **Prévention des expulsions** : des actions pour favoriser le maintien dans un logement pour les ménages en difficulté.
- 🌀 **Gestion de fonds sociaux** : traiter les attributions d'aides du Département aux ménages à faibles ressources ou en difficultés liées au logement, loyer, énergie et eau.
- 🌀 **Médaille de l'enfance et des familles** : instruire les dossiers de demande de médaille de l'enfance et des familles.

➔ Porte-parole des familles

Représenter les familles, c'est faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts, dans les différents organismes du département de l'Isère.

213 représentants familiaux siègent dans les différentes instances, dont les décisions impactent la vie quotidienne des familles dans des domaines aussi variés que le droit des familles, la parentalité, le logement ou la santé.

➔ Experte des réalités de vie des familles

L'Udaf de l'Isère copilote avec le Département et la Caf, l'Observatoire de la Vie Familiale (OVF).

Des enquêtes sont menées auprès des familles pour observer et décrypter leurs attentes. L'OVF s'appuie sur son réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux, ses services et ses partenaires qui font remonter les réalités de terrain. Au sein de l'Unaf, elle bénéficie d'une expertise nationale de la politique familiale et des réalités de vie des familles.

➔ Animateur associatif

L'Udaf de l'Isère anime et soutient ses 181 associations familiales adhérentes.

Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager aux côtés d'autres familles pour construire de nouvelles actions.



6 SERVICES EN DIRECTION DES FAMILLES

L'Udaf de l'Isère, grâce aux agréments et conventions avec le Département de l'Isère, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS), Grenoble Alpes Métropole, Action Logement Services et l'Unaf, met en œuvre des dispositifs d'accompagnement ou des actions ponctuelles auprès de ménages. 6 services sont déployés pour les aider dans leurs difficultés de logement, de budget ou de soutien sur leur parentalité.



1

Fonds Solidarité Logement : un nouveau service comptable et financier

Mis en œuvre en 1990 avec la loi pour le droit au logement puis la loi de lutte contre les exclusions, l'objectif global du Fonds Solidarité Logement est un soutien aux ménages pour accéder ou se maintenir dans un logement et payer ses charges d'énergie.

En 2022, le Département de l'Isère a délégué à l'Udaf, la gestion administrative, financière et comptable du FSL et ainsi permis le développement d'un nouveau Pôle Ressources composé de six salariés. Les procédures, de la réception de l'ordonnancement à son paiement et son archivage, ont été « co-construites » avec l'équipe et améliorées tout au long de l'année :

Le process est le suivant :

1. Diagnostic d'un besoin par les travailleurs sociaux isérois
2. Le Département instruit les dossiers de demande d'aide et notifie la décision à l'Udaf.
3. L'Udaf procède à la vérification des pièces justificatives, effectue le paiement et assure l'archivage.

« Notre travail est répétitif et rigoureux mais très gratifiant : le FSL aide de nombreux ménages en difficultés à régler leur loyers et factures impayées. En tant que gestionnaire, nous intervenons en bout de chaîne, nous en sommes le dernier maillon. »
R. Assistant de gestion FSL

« Une rencontre de tous les gestionnaires FSL du Département s'est tenue en octobre dernier. L'objectif était d'expliquer les procédures, de mettre en évidence les questions des équipes mais aussi de pouvoir faire des propositions. La rencontre a été très satisfaisante, on a même reçu les félicitations de l'assemblée pour la qualité de notre travail »
M. Assistante de gestion FSL



6 640 dossiers traités



5 ETP (équivalent temps plein)

2

Le label Point Conseil Budget prolongé pour 3 ans

Les Points Conseil Budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

C'est un service gratuit, confidentiel, labellisé et financé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

L'Udaf de l'Isère a obtenu son premier label en 2019 pour une mise en place effective en 2020. Cette année, il a été reconduit pour 3 ans jusqu'en 2026.

« Nous avons été adressés à l'Udaf par notre bailleur social suite à une dette de loyer. Notre conseillère a été notre bouée de sauvetage !

Même si le premier rendez-vous n'a pas été facile (sentiment de honte), nous trouvons beaucoup d'aide pour notre budget. De l'aide quand nous nous sommes trouvés sans voiture pour que Monsieur se rende au travail (montage d'un dossier CAF de prêt, d'un dossier de location de voiture auprès d'une association), de l'aide pour résorber notre dette et une oreille à notre écoute.

Cette rencontre/prise en charge nous permet peu à peu de sortir la tête de l'eau et de pouvoir penser à une vie de famille plus sereine. Merci. » Madame C et Monsieur B

3

La médaille de l'enfance et des familles

Créée en 1920, la médaille de la famille est une distinction honorifique définie par le Code de l'action sociale et des familles. Son nom et ses conditions d'attribution ont été réformés par décret en février 2022.



Elle est désormais décernée aux mères et aux pères de famille qui élèvent ou ont élevé au moins 4 enfants ou aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement un ou plusieurs enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile. Elle rend hommage à leurs mérites et leur témoigne la reconnaissance de la Nation. Elle peut également être délivrée aux bénévoles et professionnels intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance.

Cet élargissement de conditions d'attribution a d'ailleurs permis d'honorer en 2022 la présidente de l'association Loisirs Pluriels pour son engagement auprès des familles et des jeunes enfants.



« Bien qu'ouvert à tous, le PCB cible principalement les ménages non suivis par un référent social. Ainsi, les personnes rencontrées sont majoritairement salariées, fonctionnaires ou retraitées. Elles ont donc des ressources non négligeables qui peuvent régulièrement dépasser 2 000 € mensuels pour atteindre parfois 6 000 € pour le foyer.

Avoir des ressources élevées ne veut pas dire, ne pas avoir de difficultés financières, car souvent, les charges sont en lien avec le niveau de revenu : loyer ou crédit immobilier élevé, crédits conso...

Pour la plupart, les personnes n'ont jamais rencontré un travailleur social et sont gênées de solliciter de l'aide. La création du lien de confiance est donc bien plus difficile et demande beaucoup de tact.

L'inflation actuelle et surtout les accidents de la vie, déstabilisent des personnes qui, à première vue, si on ne s'attarde qu'aux revenus, n'auraient pas besoin d'être accompagnées et c'est ce préjugé qui souvent, les freine à nous solliciter. » E. Conseillère en Economie Sociale et Familiale



0,6 ETP



304 RDV
4 par personne
en moyenne



72 personnes
ont bénéficié
d'un suivi

Les actions pour la prévention des expulsions locatives concernent pas moins de 2 320 ménages. 4 dispositifs sont mis en place pour faire face aux besoins grandissants des personnes et ce, à toutes les étapes de la procédure d'expulsion.



6,9 ETP

Equipe Mobile de Prévention des Expulsions (EMPEX) : prévenir l'expulsion des locataires du parc privé

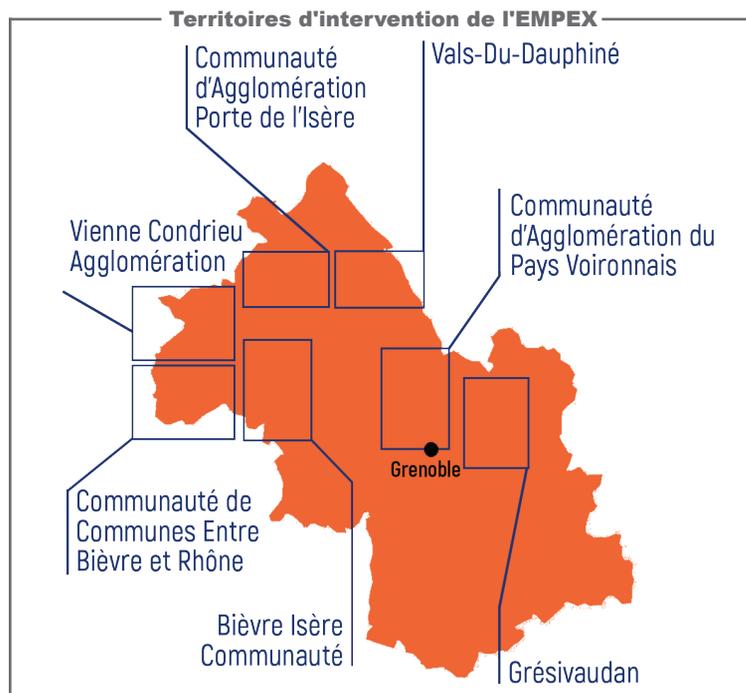
A l'automne 2022, les EMPEX ont vu une augmentation de l'activité à hauteur de 0,6 ETP qui viennent s'ajouter aux 1,9 existants, suite à la reprise de quatre territoires : Grésivaudan, Val du Dauphiné, Bièvre Isère communauté.



260 ménages concernés

Cette augmentation d'activité a amené l'équipe des travailleurs sociaux à repenser son organisation avec la création d'une équipe mobile de prévention des expulsions sur l'antenne de Grenoble.

Celle-ci vient donc s'ajouter à l'équipe mobile qui existe depuis plus d'un an à Villefontaine permettant ainsi à des travailleurs sociaux de diversifier leur activité.



« Le public de l'Equipe mobile des Prévention des Expulsions est spécifique car nous rencontrons exclusivement des locataires du parc privé. Ces personnes, en majorité, travaillent ou sont proches de l'emploi et disposent d'une autonomie dans les démarches administratives. Cependant, elles ne connaissent pas les droits auxquels elles peuvent prétendre ni les institutions à solliciter.

Ce public n'ayant pas l'habitude de rencontrer les travailleurs sociaux, nous remarquons que la relation de confiance met du temps à s'établir. Les personnes expriment souvent un sentiment de gêne face à leur situation. Notre intervention au domicile favorise une rencontre, ils nous disent que si nous n'avions pas sonné chez eux, les ménages ne se seraient pas déplacés vers le service social de proximité. L'"aller vers" est le fil conducteur de cette mission, la dette locative peut générer un sentiment de culpabilité qui est difficile à surmonter.

Nous sommes touchées par les retours des personnes lors des accompagnements. Elles sont reconnaissantes que l'Etat mette en place un tel dispositif pour les soutenir. » C. Conseillère en Economie Sociale et Familiale et L. Assistante Sociale

Diagnostic Social et Financier (DSF)



2234 DSF demandés

Les travailleurs sociaux de l'Udaf aident les ménages convoqués au tribunal dans le cadre d'une assignation pour résiliation de bail du fait d'une dette de loyer, à préparer leur audience. L'Udaf les informe des solutions possibles pour le règlement des impayés afin de pouvoir se maintenir dans leur logement. Ce service est financé par le Département de l'Isère.

En 2022 un travail de fond a été accompli sur la mise en conformité du nouveau formulaire de Diagnostic Social et Financier sur notre logiciel de gestion. Ce nouveau DSF va devenir au 1^{er} janvier 2023 un formulaire unique, commun à l'ensemble des départements et va amener le Pôle Actions Sociales à repenser son organisation.

En parallèle, des groupes de travail ont été réalisés sur toute l'année 2022 dans l'optique d'améliorer la mobilisation des ménages et la prévention des expulsions de manière générale.

« En tant que travailleuse sociale à l'Udaf, je mène plusieurs missions dont les Diagnostics Sociaux et Financiers. Ce diagnostic se réalise en amont de l'audience au tribunal afin de préparer les ménages. Suite à cet entretien, les personnes me confient souvent que :

- L'explication du schéma de la procédure d'expulsion les rassure. Le courrier d'assignation qu'elles reçoivent leur fait croire à une expulsion de leur logement imminente.
- Elle se rendent compte que des leviers existent malgré la situation dans laquelle elles se trouvent. En effet, une fiche orientation est remplie à la fin de chaque rendez-vous. Elle permet aux personnes de contacter différents professionnels ou organismes afin de trouver des solutions. De même, elles se rendent compte qu'elles peuvent encore se mobiliser et ne pas baisser les bras ! » A, Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Diagnostic de Prévention des expulsions (DiagPex)

« Le Diagpex permet d'aller à la rencontre des personnes qui ne fréquentent pas ou plus les services sociaux afin d'étudier avec eux, les aides possibles et les orienter si besoin vers les partenaires adaptés. Ce dispositif s'inscrit dans "l'aller vers", il permet de (re)mobiliser les locataires dans leurs droits et devoirs et de remettre du lien avec leur bailleur.» C. Conseillère en Economie Sociale et Familiale



15 diagnostics demandés

Le DiagPex est un outil permettant d'aller vers les ménages « fragiles » dont on considère que la situation s'aggraverait sans intervention rapide. Il s'agit d'un recours pour permettre une reprise de lien entre le ménage, son bailleur et les services sociaux.

Conciliations

Pour un locataire ayant des dettes locatives inférieures à 2 000€, les bailleurs sociaux peuvent solliciter une conciliation qui vise à éviter le lancement d'une procédure d'expulsion.

Un bilan de l'action a été réalisé en novembre. Il fait état d'une diminution constante des demandes de conciliations alors même que certains diagnostics sociaux et financiers auraient pu être présentés en conciliation.

Les bailleurs se sont saisis de ce constat mais dénoncent un manque de moyens humains et une nécessité de réorganisation. Tous s'accordent cependant à donner un coup de pouce au dispositif pour 2023 tant en terme de moyens humains, qu'en communication ou financièrement. La mobilisation est en route !



11 conciliations

5

Accompagnement social

La mise en place de mesures d'accompagnement social concerne pas moins de 556 ménages. 3 mesures de nature et d'intensité différentes sont actuellement déployées par les travailleuses sociales de l'Udaf pour venir en aide aux ménages isérois.



15,5 ETP



Un Accompagnement Social Logement (ASL) en plein développement

L'ASL est une mesure visant à favoriser l'accès ou le maintien dans le logement des ménages en difficulté, dans une perspective d'insertion durable. L'Udaf de l'Isère, sur mandat du Département ou d'Action Logement (pour les salariés) et à la demande du travailleur social de secteur référent du ménage, propose un suivi pendant 6 mois renouvelables.



6,9 ETP



237 mesures

« Je souhaite renouveler ma demande d'accompagnement dans le cadre de mon suivi social car je traverse une période difficile et mon assistante sociale est un soutien précieux. Il nous reste plein de sujets à aborder dont le logement ! » Monsieur V.



Mesure d'accompagnement Social Personnalisé (MASP)



6,9 ETP



260 mesures

La MASP est basée sur l'aide à la gestion des prestations sociales de la personne en difficultés d'autonomie sociale et dont la santé ou la sécurité est menacée. Elle permet de favoriser l'insertion sociale des personnes en les aidant à rétablir les conditions d'une gestion autonome de leurs prestations sociales.

« Avant l'arrivée de Madame T, j'étais vraiment en difficulté financière, d'organisation... Toutes mes dettes sont en cours de remboursement (bientôt la fin) ou déjà réglées, l'organisation est beaucoup plus fluide, tout tient bien et droit. » Madame C.



Accompagnement Vers et dans le logement (AVDL)

L'AVDL consiste à proposer un accompagnement adapté et gradué en intensité et en durée en fonction des besoins de la personne, afin de permettre son accès ou son maintien dans un logement autonome. Ce dispositif s'inscrit dans une convention signée avec la DDETS depuis 2011 et avec Grenoble Alpes Métropole depuis 2020, dans le cadre de la politique du Logement d'Abord.

En 2022, l'Udaf a réajusté son organisation en lien avec le SIAO qui reprend la gestion des commissions AVDL sur tout le département et a également renforcé son partenariat avec l'unité parcours et accès au logement de Grenoble Alpes Métropole.



1,67 ETP



59 mesures

« En AVDL je constate des situations très diversifiées avec des publics extrêmement variés. Leur point commun est ce besoin d'avoir un interlocuteur et un lien privilégié qui soit contenant et sécurisant. C'est cette relation de confiance qui permet d'aborder la situation logement de façon plus globale (vie familiale et conjugale, perte d'autonomie, état de santé...). Dans ce contexte, les personnes peuvent, à leur rythme, cheminer sur leur projet de vie et une situation logement adaptée à leurs besoins ».

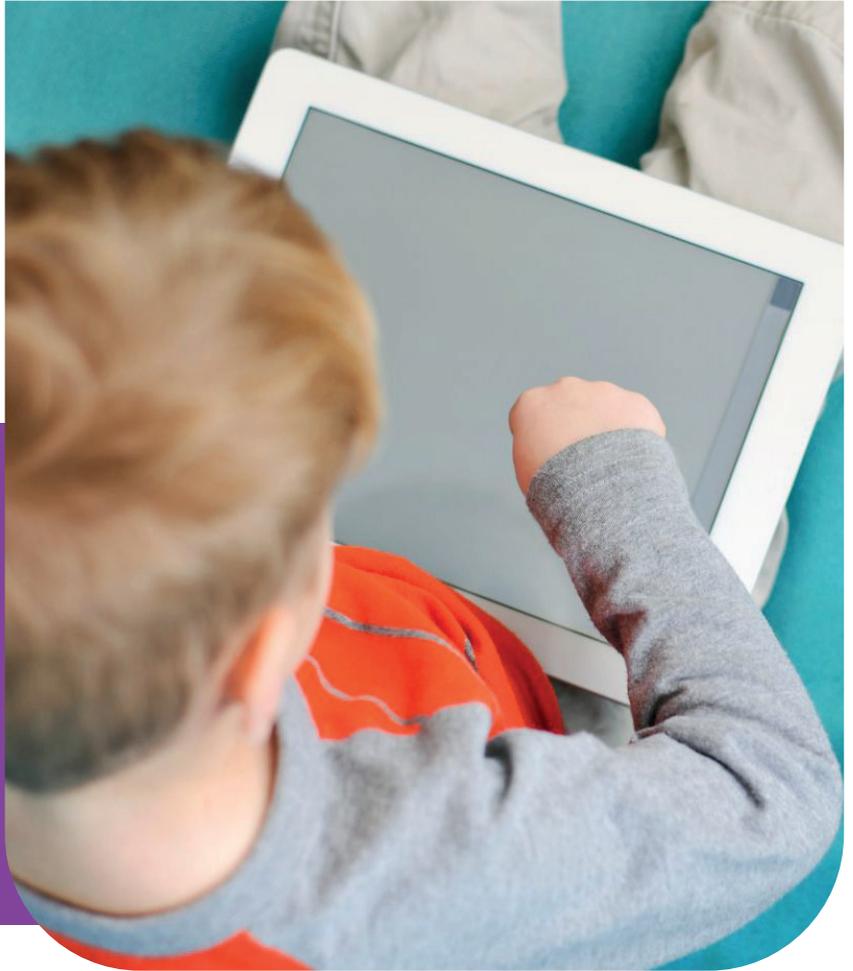
L. Conseillère en Économie Sociale et Familiale

6

Soutien à la parentalité



1,1 ETP



La nouvelle Convention d'Objectifs qui lie les Udaf à l'Unaf de 2022 à 2026 a été orientée vers les thématiques du numérique et de la parentalité. Côté numérique, l'Udaf poursuit ses actions Grandir avec les écrans et Enfants Parents @ction mais clôturera en 2023 Les jeunes ambassadeurs du numérique. Côté parentalité, de nouveaux projets verront le jour en 2023 : les RDV des parents, une malle pédagogique et un lieu de soutien à la parentalité ambulante.



Grandir avec les écrans de 0 à 6 ans

Soutenir les parents, en lien avec les professionnels de la petite enfance, dans leurs rôles éducatifs concernant les usages du numérique, en proposant des ressources et en créant des espaces d'échanges entre parents et professionnels.



L'Udaf, l'Acep 38 et la Maison de l'Image proposent un cycle d'ateliers et une formation pour outiller parents et professionnels à la compréhension du développement de l'enfant et du rôle du jeu et des écrans dans cette évolution.



35 professionnels formés



8 structures bénéficiaires

- Halte-garderie Essartié
- Crèche Jeanne Labourbe
- MJC EVS Les Abrets en Dauphiné
- Maison de l'enfance Prémol
- Crèche Sappeyrilpopette
- PMI Bièvre Valoire
- Crèche La Souris verte
- Entraides Pierre Valdo

Enfant Parent @ction ! de 6 à 12 ans

Encourager la discussion entre parents (grands-parents) et enfants sur leurs usages respectifs du numérique et les impacts sur l'environnement familial.

Les enfants, apprentis journalistes, interviewent les parents sur les usages des écrans, le tout filmé... par des enfants ! Les films réalisés deviennent ensuite support à la discussion entre enfants, parents et professionnels.

UNE PARTICIPATION PLUS ACTIVE DES PARENTS !

La nouveauté en 2022 : la parole est donnée aux parents qui ont pu échanger entre pairs avant d'interviewer eux aussi les enfants ! Un nouveau point de vue tout aussi pertinent et sensibilisateur aux bons usages du numérique.



30 familles soit 80 participants



4 structures bénéficiaires

- EVS Adelis
- EVS La Dynamo
- MJCentre Social Tignieu-Jamezieu
- Association familiale de Saint-Égrève



Jeunes ambassadeurs du numérique 12 à 20 ans

Des formations - sensibilisation en trois étapes pour les éducateurs et jeunes des Maisons Familiales Rurales (MFR).

L'Udaf forme des éducateurs aux enjeux du numérique afin qu'ils aient les clés pour trouver la meilleure façon d'aborder la question avec leurs jeunes (17-19 ans). Ces jeunes créent ensuite leurs propres ateliers pour toucher des adolescents de 11 à 15 ans.

En 2022, Jeunes ambassadeurs du numérique c'est :

- 1 rencontre de formation des moniteurs
- 3 ateliers d'accompagnement au montage des sensibilisations à Chatte, St-André-le-gaz et Vif
- 4 temps de présentation et sensibilisation à la MFR de Chatte, au collège des Avenières, au collège des Abrets et au cinéma Le Cap de Voreppe



2 MFR :
- Vif
- St André le Gaz



387 personnes
bénéficiaires

« J'ai travaillé avec mon groupe sur une vidéo qui parlait de l'addiction au smartphone.

J'ai trouvé que c'était une expérience très enrichissante. Ça nous a permis de mieux connaître ce phénomène et de voir que ça touchait plus de monde qu'on pensait.

Pour la vidéo, nous devons vraiment réfléchir à la meilleure façon de dénoncer l'addiction, pour qu'il y ait un vrai impact sur les spectateurs.

C'était très intéressant de travailler en groupe et de réfléchir ensemble, il fallait être créatif.

C'était aussi une très belle expérience d'aller dans les collèges pour présenter nos vidéos à des élèves plus jeunes que nous. Je pense que le message passe mieux quand c'est des jeunes qui s'adressent à d'autres jeunes. On a vu à ce moment-là que ça parlait à tout le monde, que tout le monde se sentait concerné ».

Julie, élève de 1^{ère} de la MFR Le Village.



Quand un projet de classe se termine sur grand écran



4 réalisations sur :
- l'addiction
- le plagiat
- le harcèlement
- le piratage



82 participants
dont environ 30
parents

Jeudi 17 novembre 2022, les jeunes de la MFR Le Village se sont emparés du cinéma le Cap à Voreppe pour une soirée d'échanges et de projections autour du numérique.

L'objectif ? Sensibiliser le public et en particulier les jeunes, aux différents usages du numérique et du smartphone et susciter des échanges entre ados et adultes.

Une trentaine de jeunes des MFR Isère fiers de pouvoir montrer leurs productions « homemade » sur

grand écran ont ainsi pu présenter quatre courts-métrages réalisés dans le cadre du projet des Jeunes ambassadeurs du numérique.

Les thématiques traitées : l'addiction, le plagiat, le harcèlement et le piratage en ligne, autant de sujets mis en débat avec Christine Cannard, psychologue clinicienne et Victor Pavailler, coordinateur de l'Association Pangolin.

→ PORTER LA PAROLE DES FAMILLES

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf de l'Isère, est l'experte des réalités de vie des familles. Elle est le porte-parole officiel des 352 766 familles iséroises auprès des pouvoirs publics. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France. En 2022 l'Udaf a fait entendre sa voix sur deux thématiques principales : le handicap et l'inclusion ainsi que la création d'un service public de la petite enfance.



1 ETP

Handicap et inclusion

Lors d'un Conseil d'Administration de Décembre 2021, l'Udaf a été alertée sur l'inquiétude de nombreux parents d'enfants en situation de handicap sur la fermeture annoncée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de 200 places (sur 1 200) en Institut Médico-Educatif (IME). Un communiqué de presse largement diffusé a permis de saisir les parlementaires ainsi que la presse et plusieurs articles ont été publiés ainsi qu'une interview radio diffusée.

Les Députées Emilie Chalas, Elodie Jacquier Laforge, Marjolaine Meynier-Millefert et le Sénateur Guillaume Gontard ont fait remonter les interpellations de l'Udaf à la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées ainsi qu'aux ministères concernés (Education Nationale et Solidarités et Santé).

Notre représentante familiale est intervenue lors d'un conseil d'administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

L'ARS a depuis annoncé qu'elle réduisait le nombre de fermeture de 200 places à 100.

En parallèle, un collectif de mamans a fait un sondage auprès de nombreux parents qui découle sur cette analyse : le système d'inclusion en milieu ordinaire est un choix positif et progressiste. On ne peut qu'être pour une société inclusive qui permet la diversité, la différence, l'échange et donc l'enrichissement mutuel. Toutefois, l'inclusion doit être pensée en complémentarité des autres systèmes de prises en charge pour des enfants dont le handicap est lourd.

Les témoignages simples, spontanés, et concrets, ont été particulièrement appréciés lors de la rencontre du 23 mai 2022 du Conseil d'administration et de la députée Marie-Noëlle Battistel. Ils ont permis de mettre en lumière les difficultés quotidiennes vécues par les enfants porteurs de handicap, les parents et leur entourage.

Après avoir longuement échangé, la députée Marie-Noëlle Battistel a promis son concours pour que soit recensée et centralisée la demande des familles par les institutions comme l'ARS et que celle-ci soit rendue publique. Il est primordial qu'il y ait une meilleure prise en compte au niveau départemental des besoins réels des familles.



Un service public de la petite enfance

L'idée d'instaurer un service public de la petite enfance revient régulièrement dans les débats et les programmes politiques. Saisi par le Gouvernement, le Conseil économique, Social et Environnemental (CESE) s'est à son tour penché sur la question. Mardi 22 mars, il rendait un avis assorti de 15 préconisations.

Le constat est posé, sévère, écrivent les auteures du rapport, Marie-Andrée Blanc et Pascale Coton :

« La politique d'accueil du jeune enfant est loin de satisfaire les exigences d'égalité, d'accessibilité, de continuité sur le territoire et d'adaptation aux besoins que l'on est en droit d'attendre d'un service public. »

Mais avant d'engager des réformes d'envergure, elles invitent à avancer de manière progressive :

« Il faut prioritairement répondre aux difficultés rencontrées par les parents ; faire face à la pénurie de personnel qui affecte l'offre et continuera à s'aggraver si rien n'est fait ; lutter contre les inégalités que renforce un système insuffisamment transparent et lisible. »



Au niveau local, la députée Monique Limon a auditionné l'Udaf dans le cadre du printemps de l'évaluation de la commission sociale de l'Assemblée Nationale. Une rencontre avec le Conseil d'Administration le 2 mai 2022 a ensuite permis d'approfondir le sujet autour des 3 grands axes du projet de service public de la petite enfance :

- GARANTIR LE DROIT DE TOUT ENFANT À ÊTRE ACCUEILLI, SELON LE LIBRE CHOIX DE SES PARENTS
- ASSURER UN SERVICE PUBLIC AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT, QUI FAVORISE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
- MIEUX DÉFINIR LA PLACE DE CHAQUE ACTEUR DANS LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

Les questions réponses se sont enchaînées permettant à Mme Limon d'exposer et de préciser les enjeux et aux administrateurs de l'Udaf de faire remonter les réalités du terrain de l'Isère.

Cet échange fructueux a permis de voir l'étendue du travail qui reste à faire et de lancer, à l'instar du travail mené sur l'apprentissage, l'idée ambitieuse de l'instauration d'Etats Généraux de la Petite Enfance.

L'Udaf à la Caf : une installation réussie !

Le Conseil d'administration d'installation de la CAF a eu lieu le 6 avril. Sarah Montaudon, chef de file en Isère a obtenu la 2ème Vice-présidence. Une reconnaissance d'un premier mandat efficace et un rôle important qui permet à la délégation de l'Udaf de peser sur les décisions du Conseil d'Administration de la CAF.

De plus, l'Udaf est présente dans toutes les commissions notamment à la Commission d'Action Sociale où elle a négocié avec les personnes qualifiées pour avoir une suppléance.

Samedi 19 Novembre 2022 avait lieu «la journée nationale des représentants familiaux dans les CAF» à l'Espace Diderot-Paris 12ème. Florence DEPLECHIN membre titulaire de la délégation iséroise présente ce jour aux côtés de Sarah Montaudon,  témoigne.



« J'ai fortement apprécié cette journée riche en rencontres avec des représentants de tous les départements et des professionnels de l'unaf. Les échanges d'expériences me permettront certainement d'être plus pertinente dans mon rôle de représentante. Les intervenants maîtrisaient leurs sujets et avaient à coeur de partager leurs compétences. Quel régal ! Certes le contenu y était dense mais les sujets abordés (Loi de financement de la Sécurité sociale, Convention d'Objectif et de Gestion, Convention Territoriale Globale et déontologie...) m'aideront à mieux me positionner au cours du mandat que je débute. Une table ronde présentait les différences organisationnelles des commissions d'aide individuelle financière. De bonnes idées sont à reprendre. »

EXPERTE DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES



L'Udaf de l'Isère copilote avec le Département de l'Isère et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Observatoire de la Vie Familiale (OVF). Des enquêtes sont menées auprès des familles pour observer et décrypter leurs attentes. Elle s'appuie sur son réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services qui font remonter les réalités du terrain.



Enquête 2020-2022 : « Désaccords, mésententes, conflits, parentalité... et vous ? »

L'Observatoire de la Vie Familiale, a conduit, de 2020 à 2022, une enquête auprès des familles iséroises, sur la thématique des désaccords entre parents pouvant aller jusqu'au conflit.

L'objectif était de mieux connaître comment s'exerce la parentalité dans diverses situations, comment les enfants sont pris en compte, quelles informations et pistes sont recherchées en cas de besoin. Les désaccords, mésententes, conflits se

font jour lorsqu'il y a échanges entre les parents sur des sujets concernant les enfants, que ce soit leur comportement, leurs besoins, le quotidien, l'éducation...

Cette enquête a donné lieu à un rapport, une synthèse et a débouché sur une journée départementale dont vous trouverez toutes les ressources sur notre site : www.udaf38.fr



Le rapport exhaustif

Comme pour chaque enquête, l'étude s'est faite en plusieurs phases :



1. RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET RENCONTRE DE PROFESSIONNELS :

Courant 2021, l'OVF a rencontré divers professionnels en contact avec les parents et les familles afin de pouvoir mieux comprendre les problématiques liées à la parentalité et au conflit.

2. ÉTUDE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE :

Un questionnaire a été diffusé de décembre 2021 à avril 2022 auprès de 4 000 allocataires de la Caf de l'Isère et également auprès des réseaux de professionnels de la parentalité, de la petite enfance, de l'enfance, associations familiales, centres sociaux etc. Un appel à témoignage de parents a également été diffusé, dont certains médias se sont fait l'écho.

3. TRAITEMENT ET ANALYSE :

563 réponses ont été récoltées dont 536 exploitables ont permis la rédaction d'un rapport d'étude abordant les thématiques de la vision de la parentalité au rôle concret de parent ; du soutien entre parents et la gestion du conflit ; de la communication entre parents séparés et des ressources disponibles pour les parents dans l'accompagnement à la parentalité.

La synthèse, outil de vulgarisation

Outil de vulgarisation du rapport exhaustif et support de réflexion pour la journée départementale, une synthèse a été réalisée afin d'illustrer les témoignages reçus par écrit dans les différents questionnaires transmis. C'est également un document ressource qui mentionne tous les dispositifs connus en Isère en matière de conflit dans la parentalité.



<< Avant on avait des idées, maintenant on a des enfants ! Bref, on a revu le O écran et O chocolat avant 3 ans, malheureusement... >>



La journée départementale du 20 octobre 2022



**PARENTALITÉ :
D'ACCORD,
PAS D'ACCORD,
ON COMMUNIQUE**
Quelles ressources ?

La journée départementale - Jeudi 20 Octobre 2022

<< Merci pour cette journée très intéressante, les invités de la matinée étaient de qualité et on pourrait écouter M. FAVEZ, je crois pendant des heures ! Le théâtre forum est toujours aussi pertinent. >>

Le 20 octobre dernier se déroulait la journée départementale de l'Observatoire de la Vie Familiale sur la thématique du conflit dans la parentalité.

La matinée a été consacrée à une table ronde avec :

- Nicolas Favez, professeur de psychologie clinique du couple et de la famille à l'Université de Genève, également co-responsable de l'Unité de Recherche du « Centre d'Études de la Famille » de l'Université de Lausanne.
- Geneviève Stalla-Moriceau, psychologue clinicienne et conseillère conjugale.
- Dominique Mattano, juriste de formation spécialisée en droit de la famille

Le débat s'est articulé autour de 3 questions :

- Dialogue et communication entre parents : un prérequis pour une parentalité apaisée ?
- Soutien à la parentalité dans les différentes crises de la famille : où trouver de l'aide ?
- Les évolutions du droit en matière de parentalité ; quels recours dans les situations de conflit ?

L'après-midi a été participative, avec du théâtre forum prodigué par la compagnie 3PH qui a joué et fait jouer à l'assemblée des saynètes autour de ces 3 questions.

Plus de 130 professionnels ont participé à cette journée et ont ainsi pu obtenir des apports théoriques (voire pratiques), échanger avec d'autres professionnels, partager leurs expériences, découvrir des dispositifs/outils, des partenaires et acquérir de nouvelles connaissances, etc.

Nouvelle enquête 2023-2024 : diverses propositions ont été faites fin 2022 (petites enfance, modes de garde...) et celle qui a été retenue aura pour objectif d'évaluer les besoins des nouveaux parents à l'arrivée d'un enfant.

ANIMER LE RÉSEAU DES ASSOCIATIONS FAMILIALES



Forte de son réseau de 181 associations agréées, l'Udaf de l'Isère a pour vocation d'aider ses membres à se rencontrer, échanger, partager et monter en compétences. Ainsi en 2022 on retrouve un 5ème festival Vues de familles, des formations et un tout nouveau projet radiophonique.



0,8 ETP

Voix de familles : 2 formations pour 6 émissions

2022 a été le fruit d'une collaboration créative avec Radio Grésivaudan à Crolles. Nos associations adhérentes ont pu se former à deux reprises à la production radiophonique pour pouvoir ensuite, réaliser leur propre émission d'une petite heure.

Les 6 associations cobaye ont été : Orgeco 38, Jumeaux et plus 38, Horizon parrainage 38, Contact Isère, Unafam Isère et MFR Isère.

Toujours sur le même format, Voix de famille invite ses participants à parler des actualités de leur association puis la parole est donnée à l'Udaf en fin d'émission pour traiter d'une de ses activités.

Un support utile et efficace pour porter la voix des familles !



2 formations



18 participants



6 émissions de Voix de familles



« On a été extrêmement bien accompagnés que ce soit par l'Udaf ou par l'animatrice de la radio.

Personnellement, j'avais déjà participé plusieurs fois à des émissions de radio dans un cadre professionnel, mais là l'expérience a été complètement différente.

Ce n'est vraiment pas facile de parler de soi, de son parcours, c'est beaucoup plus intime. Au début, c'est même assez impressionnant. On est vraiment bien accueilli, écouté et soutenu par l'animatrice radio.

On apprécie toujours les projets proposés par l'Udaf, ce sont autant d'occasions de faire connaître notre petite association et de rencontrer de nouvelles personnes. »

Brigitte Blayon de l'association Contact Isère.

Une 5ème édition de Vues de Familles

Pour sa 5ème édition, Vues de familles s'est déroulé du 14 au 27 novembre 2022 sur tout le département. Plus de 500 spectateurs ont pu assister aux projections portées par 13 associations familiales. Par la suite, des débats riches et passionnés ont vu le jour sur des sujets de société tels que l'adoption, l'apprentissage, le post-partum ou le handicap.

Cette année, les nouveautés sont :

- des débats en présence d'acteurs et/ou réalisateurs des films. Un format qui semble avoir porté ses fruits puisque les séances ont été particulièrement appréciées pour la qualité des débats qui ont suivi.
- de solides partenariats ont été noués avec les MFR Isère qui ont pris part à plusieurs séances sur la thématique de l'éducation et ont même vu leur soirée de restitution « Jeunes ambassadeurs du numérique » se mêler à la programmation du festival.
- un nouveau logo pour l'évènement
- un nouveau cinéma partenaire dans le Grésivaudan, la salle Jean Renoir à Pontcharra



Deux nouvelles associations agréées, bienvenue !



« Il faut tout un village pour élever des enfants », c'est ça que Tohu Bohu propose de porter sur la métropole grenobloise : reconstruire du collectif autour des parents pour faciliter la transition écologique et sociale des familles.

Contacts : www.icitohubohu.fr / 07 67 09 35 94 / hello@icitohubohu.fr



Ouvert en 2016, le centre Loisirs Pluriel Enfants Porte des Alpes accueille des enfants valides et en situation de handicap favorisant ainsi la mixité.

Les missions de l'association : défendre le droit au répit parental, permettre aux parents de maintenir leur activité professionnelle, permettre l'accès aux loisirs en proposant des activités avec les autres, comme les autres, à tous les enfants, porteurs de handicap ou non et quel que soit le handicap, favoriser l'inclusion et la rencontre dès le plus jeune âge.

Contacts : www.loisirs-pluriel.com / 06 84 77 90 97

L'Udaf vous forme !

L'Udaf de l'Isère a pour vocation de faire monter en compétences ses associations adhérentes dans des domaines aussi nombreux que variés. En 2022, l'accent a été mis sur la Communication avec un grand «C» avec 3 formations gratuites :

COMMUNIQUER EFFICACEMENT

4 séances pour connaître les b.a.-ba de la communication :

- #1 Créer une newsletter
- #2 Savoirs de base en informatique
- #3 Création de documents de communication
- #4 Créer et gérer une page Facebook pour son association



18 participants en visio d'1h30

ECOUTE ACTIVE

Vous participez à des activités d'accompagnement, d'animation ou de management ? Applicables dans toutes situations de la vie professionnelle ou personnelle, ces 4 journées de formation vous permettront de prendre de la hauteur sur votre façon d'être et d'écouter.



14 participants sur 4 journées

ANIMER UNE AG

Face aux "grand-messes" ou aux débats monopolisés par des experts, les assemblées générales peuvent être boudées alors qu'essentielles ! Dans le cadre de la préparation de sa propre Assemblée Générale, l'Udaf se fera cas d'école pour redéfinir les postures, expérimenter de nouvelles formes d'animation et réinventer les pratiques.

La formation a été reportée en 2023

181 associations familiales proches de vous !

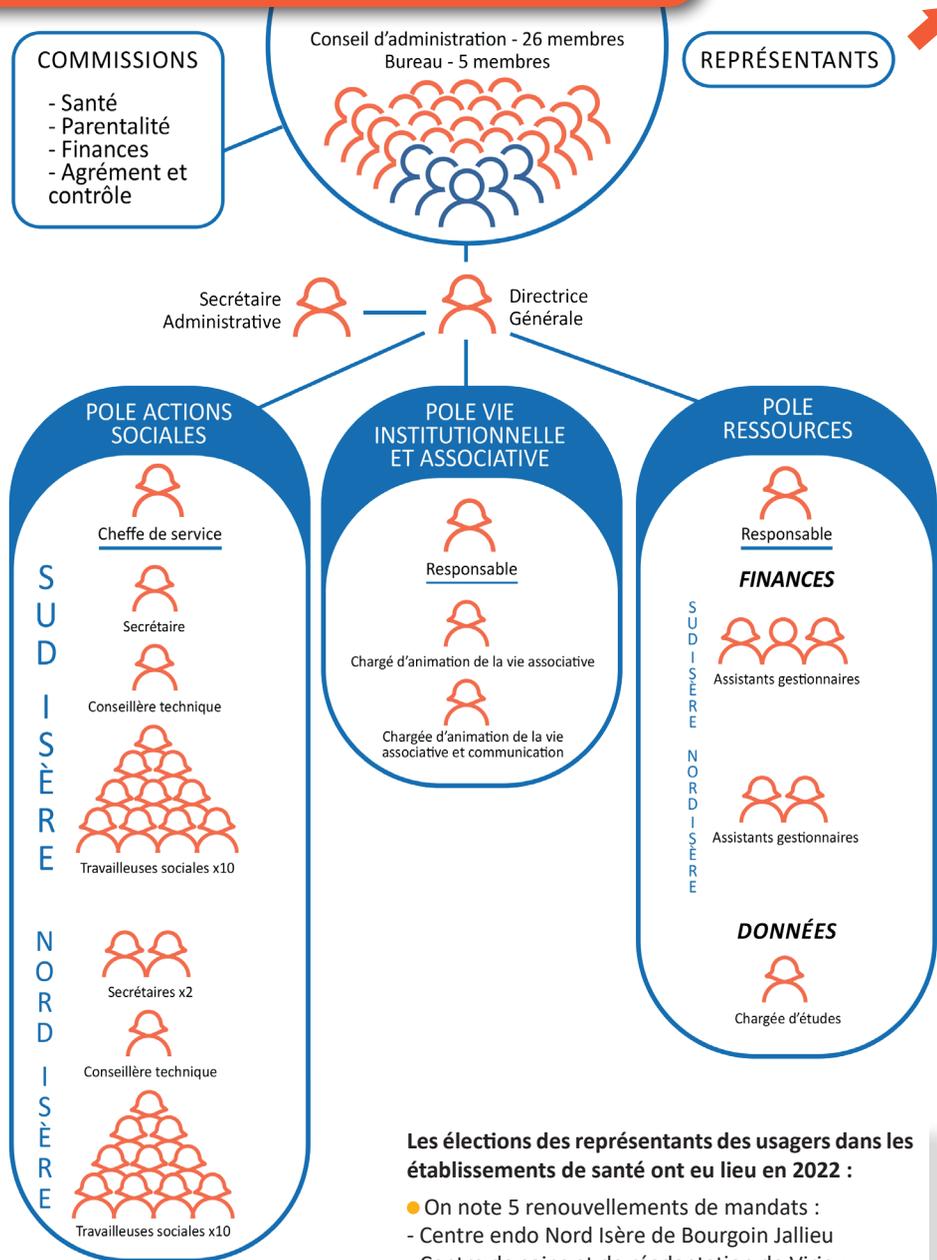


- APF France handicap** Délégation de l'Isère
APF France handicap pour les personnes en situation de handicap et leur famille
- Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques**
- AFTC ISERE**
Association de familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés
- afiph** accompagner le handicap
Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées
- ADF 38** Service à la personne
- DMR** 109 assos locales Service à la personne
- efaf**
Enfance et familles d'adoption
Accompagne les candidats à l'adoption, les adoptants et les adoptés
- Horizon Parrainage** Met en place le parrainage de proximité en Isère
- K2** Aide aux personnes bipolaires
- ontact** Contact Dialogue entre les parents, les lesbiennes, gays, bi et trans, leurs familles et ami-e-s
- apgl** APGL Association des (futurs) parents gays et lesbiens
- anpeip** Association nationale pour enfants intellectuellement précoces
- Acepp 38** Associations des collectifs enfants-parents-professionnels
- Cap Familles** Des maisons familiales de vacances et un service de tutelle
- Jumeaux et plus** Soutien des (futurs) parents de multiples
- COUPLES & FAMILLES** Couples et familles Conseil conjugal et familial
- Tohu Bohu** L'aventure parentale en tribu
- ETAVIDADO** Parler «adolescence»
- Père Enfant Mère** Défense des droits des enfants et des parents après une séparation
- Associations Familiales Protestantes** Fédération + 8 assos locales
- Union des familles laïques** Fédération + 3 assos locales
- Associations familiales protestantes** Fédération + 8 assos locales
- AFC** LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
Associations familiales catholiques Fédération + 3 assos locales
- CSA** Confédération syndicale des familles Avec les familles dans tous les domaines du quotidien
- Loisirs Pluriel** Centre de loisirs pour enfants valides et en situation de handicap
- Pacifique Airline** Médiation familiale
- Jonathan pierres vivantes** Accompagne les parents, frères et soeurs endeuillés
- FAVEC** Association des conjoints survivants de l'Isère
- ORGECCO** Orgecco 38 Au service des consommateurs
- Association des familles de la Tour-du-Pin**
- Familles rurales** Fédération + 21 assos locales En faveur des familles en milieu rural
- Bien naître et grandir** Accompagne les (futurs) parents dans la grande aventure de la naissance et de la parentalité
- MFR** CULTIVONS LES RÉUSSITES
Maisons familiales rurales Fédération + 13 assos locales Réussir autrement, par l'alternance
- SOS Inceste pour Revivre** Combat l'inceste et accompagne les victimes et leurs proches
- SFMI** Syndicat des familles monoparentales de l'Isère



UN RÉSEAU D'ACTEURS engagés pour défendre les familles

Organigramme de l'Udaf de l'Isère



Les élections des représentants des usagers dans les établissements de santé ont eu lieu en 2022 :

- On note 5 renouvellements de mandats :
 - Centre endo Nord Isère de Bourgoin Jallieu
 - Centre de soins et de réadaptation de Virieu
 - Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble
 - Clinique Belledonne de St-Martin d'Hères
 - Conseil Territorial de Santé (CTS)
- Et une nouvelle candidature :
 - au Centre hospitalier Alpes Isère de Grenoble

Représentants

Ambassadeurs de l'Udaf de l'Isère, les représentants familiaux contribuent aux débats dans la gouvernance des instances locales et départementales, pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles.

ACTION SOCIALE ET FAMILIALE

- Caisse d'allocations familiales de l'Isère (Caf)
- Comité de pilotage du Schéma départemental des services aux familles (SDSF)
- Conseils de famille des pupilles de l'État
- Commission consultative en vue de l'agrément pour l'adoption
- Point Clef
- Commission de sélection d'appel à projet d'établissements ou services médico-sociaux

ACTION SOCIALE ET LOCALE

- 174 centres communaux d'action sociale (CCAS) et intercommunaux (CIAS)

ÉDUCATION

- Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative

HABITAT ET CADRE DE VIE

- Alpes Isère Habitat
- Actis
- Advivo
- Commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX)
- Commission départementale Loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain)
- Comité de pilotage du FSL (Fonds de solidarité pour le logement)
- Soliha
- Adil (Agence départementale d'informations sur le logement)

SANTÉ

- Caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère (Cpam)
- Mutualité sociale agricole Alpes du Nord (MSA)
- Conseil territorial de santé Circonscription de l'Isère
- Centre hospitalier de Pont-de-Beauvoisin
- Centre hospitalier de La Mure
- Centre de soins et de réadaptation de Virieu
- Clinique Chartreuse à Voiron
- Orsac Le Mas des Champs de St-Prim
- Hôpital rural de La Tour-du-Pin
- Centre Endo Nord Isère
- Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble
- Clinique Belledonne à St-Martin-d'Hères

SERVICES PUBLICS

- Service public à l'Éducation routière et permis de conduire
- Commissions consultatives des services publics locaux de la CAPI et de la CC du Grésivaudan
- Jury en vue de la délivrance des diplômes pour l'exercice de certaines professions du secteur funéraire
- Comité local des usagers à la Préfecture de l'Isère

Nos partenaires



UNIS
POUR LES
FAMILLES
en 2022



Union départementale des associations familiales de l'Isère

2 rue de Belgrade, 38000 Grenoble

04 76 50 93 92 - contact@udaf38.fr

www.udaf38.fr



@Udaf38



udaf-38



Udaf
Isère